

# PROCÉDURE & CONSIGNES POUR L'INSCRIPTION EN LICENCE1 A NANTES UNIVERSITÉ (PARCOURSUP)

MERCI DE LIRE LA TOTALITE DU DOCUMENT AVANT DE DEMARRER VOTRE PROCEDURE D'INSCRIPTION EN LIGNE

PENDANT LA FERMETURE ESTIVALE DU 24 JUILLET AU 17 AOÛT  
LES DOSSIERS NE SERONT PAS VÉRIFIÉS PAR LA SCOLARITÉ DE L'UNIVERSITÉ  
IL EST INUTILE D'ENVOYER DES MAILS PENDANT CETTE PÉRIODE  
LES DOSSIERS SERONT TRAITÉS PAR ORDRE D'ARRIVÉE A PARTIR DU 17 AOÛT

**1.** Après votre admission définitive en IFSI 1<sup>ère</sup> année, vous avez dû recevoir par mail une alerte de Parcoursup pour vous inscrire. En vous connectant sur votre dossier Parcoursup (INE + mail personnel) vous générez un lien vous renvoyant vers la plateforme d'inscription (vérifier dans les spams).

Afin de **préparer votre dossier**, vous trouverez ci-dessous la liste des pièces demandées :

- une photo d'identité (**format jpeg**) = photo du visage uniquement
- le code (NAN6 XXXXXX 00) figurant sur l'attestation **CVEC 2026-2027**
- les documents suivants numérisés sous **format pdf (aucune copie d'écran ne sera acceptée)** :
  - ✓ Notification conditionnelle de bourse (voir exemple en fin de document). Si vous ne l'avez pas encore reçue => Ne pas cocher la case « boursier », sinon votre dossier sera bloqué. Avoir une bourse au Lycée n'implique pas d'en avoir une dans l'Enseignement supérieur. Vous devrez régler votre inscription mais vous pourrez être intégralement remboursé après envoi du justificatif d'acceptation de votre dossier de bourses.
  - ✓ Certificat de Participation à la Journée de la Défense et Citoyenneté (JDC - voir exemple en fin de document) ou certificat Service National Universel (SNU), **sauf** pour les candidats de nationalité étrangère.
  - ✓ Relevé de notes **officiel** du baccalauréat à télécharger sur le site CYCLADES de l'Éducation Nationale, dans l'onglet « Documentation » (voir exemple en fin de document).
  - ✓ Attestation d'admission Parcoursup
  - ✓ Carte Nationale d'Identité (recto et verso) ou Passeport en cours de validité

L'inscription en ligne doit être faite sur un ordinateur avec un système d'exploitation WINDOWS (pas sur un téléphone), et le navigateur MOZILLA (ni Safari ni Google Chrome).

Sur la page d'accueil, pour démarrer la procédure d'inscription, vous devez sélectionner votre profil :

"Admission via Parcoursup"



A la fin de la procédure vous devrez régler le montant de votre inscription soit 178€ (0€ pour les boursiers) et 2902€ pour les étudiants extra-communautaires.

Lors de votre démarche d'inscription :

- Vous devez obligatoirement choisir « FORMATION INITIALE », même si vous êtes en reprise d'études après plus de 2 ans d'interruption.

- A la question : « Serez-vous boursier l'année prochaine ? », **cochez « oui » uniquement si vous avez reçu la notification conditionnelle de bourse**, sinon votre dossier sera bloqué. Avoir une bourse au Lycée n'implique pas d'en avoir une dans l'Enseignement supérieur. Vous devrez régler votre inscription mais vous pourrez être intégralement remboursé après envoi du justificatif d'acceptation de votre dossier de bourses.
- Pour les **bacheliers de l'année** :
  - 1<sup>ère</sup> inscription dans l'Enseignement supérieur français = 2026
  - En université publique française = 2026
  - Département 044 et non 085 pour les étudiants de La Roche s/Yon
  - Etablissement = Nantes Université (même pour les étudiants de la Roche s/Yon)

ATTENTION : Tous les étudiants doivent s'inscrire en ligne, sauf ceux en Formation Professionnelle dont les dossiers seront déposés auprès des secrétariats des IFSI puis traités par la Scolarité Universitaire.

## 2. Suite au dépôt de vos pièces justificatives, le dossier sera vérifié par la Scolarité :

1. Si des pièces sont refusées, vous recevrez un mail sur votre messagerie personnelle et vous devrez vous reconnecter sur votre dossier Parcoursup afin de générer un nouveau lien vers la plateforme d'inscription pour déposer la ou les bonnes pièces avant une nouvelle vérification (vérifier dans les spams).
2. Si besoin, lien vers la plateforme d'inscription en ligne : <https://swelinscription.univ-nantes.fr/selectionprofil>
3. Lorsque votre dossier sera validé, vous recevrez un mail de Nantes Université (**vérifier dans les spams**) avec les identifiants de connexion afin de **créer votre compte universitaire** permettant de télécharger votre certificat de Scolarité et d'accéder à tous les services de l'université.

**IMPORTANT : Sans connexion au compte universitaire pendant une période de 6 mois, le mot de passe sera automatiquement supprimé et vous n'aurez plus accès aux services en ligne de l'université.**

## 3. Après validation de votre inscription, votre **certificat de scolarité** est téléchargeable en ligne en suivant ce lien : <https://del.univ-nantes.fr/main>

## 4. La carte d'étudiant :

- Editée uniquement si l'inscription est **validée** et s'il s'agit de la **1<sup>ère</sup> inscription** à Nantes Université.
- Si vous avez déjà eu une inscription à Nantes Université, vous conservez votre ancienne carte qui est mise à jour avec le certificat de scolarité 2026-27.
- Réédition de carte : 10€ par virement bancaire ou directement à l'UFR de Médecine - Bureau D (RDC Haut ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h30) - 1 rue Gaston Veil – 44000 Nantes



Vous trouverez dans les **pages suivantes** les copies des documents que vous devez déposer comme justificatifs lors de l'inscription, (sauf la pièce d'identité qui est connue de toutes et tous)



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

R.020

**Secrétariat général  
pour l'administration**

*Imprimé n° 106912  
Pré-imprimé tricolore*

*Institution  
n° 2000/ARM/DSN/SDPSNTN/BR  
du 20 juillet 2021*

*Format 21 x 29,7 - (recto-verso)*

## **CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PARTICIPATION À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

**Le général de corps d'armée Pierre-Joseph GIVRE  
directeur du service national et de la jeunesse**

**certifie que XXXXX XXXXXX**

**identifiant défense 28 440 50049**

**est en règle au regard des obligations du code du service national.**

Le 15 juillet 2024

Le (la) titulaire



**Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens  
et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

ATTESTATION D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ANNEE 2025-2026

Mme XXX Xxxxxx (INE 1234567XX)

- Est inscrite à la procédure Parcoursup sous le numéro 380005 dans le cadre de la phase principale,
- A accepté le 03 juin 2025, dans le cadre de la phase principale de la procédure Parcoursup, la proposition d'admission à "Nantes Université (44) en Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option PASS - IFSI".

Adresse complète:

Nantes Université  
1 quai DE TOURVILLE  
BP 13522  
44000 Nantes 1  
France



Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Olivier GENEZ.



## NOTIFICATION D'ATTRIBUTION CONDITIONNELLE

### Bourse sur critères sociaux

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L. 821-1 à L. 821-3 et D. 821-1 à R. 821-5,

Vu la circulaire du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche relative aux modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année universitaire 2025-2026,

Vu le décret du 10 mai 2017 relatif à l'aide à la mobilité accordée aux étudiants inscrits en première année du diplôme national de master,

Vous avez déposé une demande d'aide financière auprès de nos services.

Sous réserve de votre inscription définitive dans l'établissement indiqué ci-contre, vous êtes éligible à une bourse sur critères sociaux d'un montant annuel de **XXXX,00 €** correspondant à l'échelon **Echelon X** (soit un montant mensuel : **XXX €** sur 10 mois).

**Cette notification conditionnelle est à présenter à votre établissement et ouvre droit à l'exonération de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC).**

La notification définitive vous sera transmise sans démarche de votre part après la validation de votre inscription par votre établissement d'enseignement supérieur.

La rectrice de la région académique  
Katia BEGUIN

#### ANNEE UNIVERSITAIRE

2025-2026

éditée le 25/09/2025

N° document : 202509251123196586920

N° dossier : DSE\_2526-2025-XXXXXX

#### ÉLÉMENTS DE VOTRE DOSSIER

##### Identité

XXXXXXXX Xxxxxx

##### Ressources N-2 prises en compte

0,00 €

##### Points de charge

Enfant(s) à charge étudiant : 0

Enfant(s) à charge non étudiant : 0

Enfant(s) de l'étudiant(e) : 0

Étudiant en situation de handicap : 0

Étudiant aidant : 0

Distance domicile - lieu d'études : 0

#### ÉTABLISSEMENT

0441513F - Médecine Tech médicales -  
Nantes Université

Année : 1

#### CONTACT

##### CROUS NANTES

2 Boulevard Guy Mollet BP 52213  
44322 NANTES

[messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Rubrique assistance

Par téléphone

09.72.59.65.65

0440201E LYC  
 183050050AJ Etablissement:  
 A: SAINT-HERBLAIN (044) INE:  
 26/02/2008  
 Nom de famille: Prénom(s):  
 44326 NANTES CEDEX 3  
 BP 72616  
 4, rue de la Houssinière  
 Rectorat de NANTES  
 DEC1

MADAME XXXXXX Xxxxxx



Scannez avec  
l'application CycladesVert

ST JOSEPH - (0440201E)

Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS  
 Catégorie : SCOLAIRE

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
<i>Français écrit</i>	A17 2024	5.00	10.00
<i>Français oral</i>	A17 2024	5.00	13.00
Philosophie		8.00	11.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)		10.00	7.00
Physique-Chimie		16.00	9.00
Sciences de la vie et de la terre		16.00	9.00
<b>Totaux</b>	<b>60,0</b>		<b>561,00</b>

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	10.10 (A17 2024)	30.30	3.00	11.10	33.30
Enseignement moral et civique	1.00	13.50 (A17 2024)	13.50	1.00	16.00	16.00
Langue vivante A (Anglais)	3.00	16.00 (A17 2024)	48.00	3.00	12.10	36.30
Langue vivante B (Espagnol)	3.00	13.80 (A17 2024)	41.40	3.00	11.60	34.80
Enseignement scientifique	3.00	13.70 (A17 2024)	41.10	3.00	13.90	41.70
Education physique et sportive				6.00	17.00	102.00
Mathématiques	8.00	12.10 (A17 2024)	96.80			
<b>Total de coefficients : 40,0</b>				<b>Total de points : 535,20</b>		

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60,0	561,00
Contrôle continu	40,0	535,20
<b>Totaux</b>	<b>100,0</b>	<b>1096,20</b>
<b>MOYENNE FINALE</b>		<b>10,96</b>

Décision du jury :

Admis



A Nantes, le 04 juillet 2025  
 La Rectrice de la Région académique  
 Pays de la Loire  
 Rectrice de l'Académie de Nantes  
 Chancelière des universités

*U. Bégin*

Ketia BÉGUIN